Communauté de Communes de la Picardie Verte

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Vadémécum

SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE (PLUI)
ET SUR L'ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DE
ABANCOURT, BEAUDEDUIT, BLARGIES, BLICOURT, BOUVRESSE, BROMBOS, BUICOURT, DAMERAUCOURT, DARGIES, ELENCOURT, ESCAMES, GAUDECHART, HANNACHES, HAUCOURT, HAUTE-EPINE, HERICOURT-SUR-THERAIN, HETOMESNIL, LOUEUSE, MOLIENS, MORVILLERS, MUREAUMONT, LA NEUVILLE-SUR-OUDEUIL, OFFOY, OMECOURT, OUDEUIL, QUINCAMPOIX-FLEUZY, ROTHOIS, SAINT-MAUR, SAINT-QUENTIN-DES-PRES, SAINT-THIBAULT, SARNOIS, SOMMEREUX, VILLERS-SUR-BONNIERES, WAMBEZ

L'enquête publique se déroulera du mardi 16 décembre 2025 (09h00) au vendredi 16 janvier 2026 (16h30),
soit pendant une durée de 32 jours consécutifs.

> Consultation :

- Dématérialisée : *- http://plui-picardie-verte.fr*
- https://www.registre-numerique.fr/projet-plui-cc-picardieverte

aussi consultable depuis un poste informatique mis à disposition gratuitement dans les locaux de la CCPV et dans chacune des 88 mairies de la CCPV

- Papier : depuis le siège de la Communauté de Communes de la Picardie Verte

> Permanences des commissaires enquêteurs

- Mairie de Grandvilliers, de 9h30 à 11h30 ; - Mairie de Marseille-en-Beauvaisis, de 9h30 à 11h30 ; - Mairie de Senantes, de 9h30 à 11h30 ; - Mairie de Feuquières, de 14h30 à 16h30 ; - Mairie de Formerie, de 14h30 à 16h30 ; - Mairie de Songeons, de 14h30 à 16h30 ;	**Mardi 16 décembre 2025** **&** **Vendredi 16 janvier 2026**
- Mairie de Grandvilliers, de 8h30 à 10h30 ; - Mairie de Marseille-en-Beauvaisis, de 8h30 à 10h30 ; - Mairie de Senantes, de 8h30 à 10h30 ; - Mairie de Feuquières, de 11h à 13h ; - Mairie de Formerie, de 11h à 13h ; - Mairie de Songeons, de 11h à 13h ;	**Samedi 10 janvier 2026**
- Siège de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, de 18h à 20h ;	**Jeudi 18 décembre 2025** **&** **Mardi 13 janvier 2026**

> Dépôt des observation sur le registre d'enquête :

- Sur les registres papiers mis à disposition au siège de la CCPV et dans chacune des 88 communes du territoire, aux jours et heures d'ouverture habituels ;

- Sur un registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : *https://www.registre-numerique.fr/projet-plui-cc-picardieverte*

- Par voie électronique à l'adresse suivante : *projet-plui-cc-picardieverte@mail.registre-numerique.fr*

- Par voie postale, à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête, avec la mention « Enquête Publique – projet de PLUi – Ne pas ouvrir », Communauté de Communes de la Picardie Verte, 3 rue de Grumesnil, 60220 Formerie.

Des informations sur le plan soumis à enquête peuvent être demandées à Madame Fabienne CUVELIER (à l'adresse : Madame la Présidente, Communauté de Communes de la Picardie Verte, 3 rue de Grumesnil 60220 Formerie) mais aussi à Mme Ellody COFFIN, directrice du pôle aménagement et développement par courriel (à l'adresse suivante : ccpv@ccpv.fr).

> Rôle des mairies :

- Veiller à mettre en place l'affichage légal obligatoire au plus tard le 1er décembre 2025 et à le maintenir pendant toute la durée de l'enquête ;
- Accueillir les usagers et leur présenter le dossier complet sur ordinateur pour consultation et dans une salle dédiée pour les mairies de permanence de la commission ;
- Faciliter le dépôt des observations et propositions dans le registre papier et/ou de façon dématérialisé ;
- **Vérifier la complétude du registre papier à la fin de chaque permanence** (ex : page arrachée) ;
- **Dater chaque jour le registre papier ;**
- **Transmettre le scan des observations du jour inscrites dans le registre papier à la fermeture de votre mairie à l'adresse suivante :** *projet-plui-cc-picardieverte@mail.registre-numerique.fr*
- **En cas de réception d'un courrier à destination du commissaire enquêteur : ne pas l'ouvrir et le transmettre sans délai à la Communauté de communes, à l'adresse suivante : 3 rue de Grumesnil, 60220 Formerie ;**
- En cas de fermeture liée à la période de fête orienter le public vers la consultation numérique ou vers une des collectivités ouvertes sur cette période : Daméraucourt, Feuquières, Fontaine-Lavaganne, Formerie, Gourchelles, Grandvilliers ;
- En cas de problème empêchant la consultation ou le dépôt :
  Orienter le public vers la consultation numérique ou vers la Communauté de Communes de la Picardie Verte (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h - Fermeture anuelle du 25 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus) ou sur l'une des 88 mairies de la Picardie Verte : Tous les horaires sur *https://picardieverte.com/territoire/*